

Patrick Paoli
11 D rue Emile Eudes
11100 Narbonne

Narbonne le 1er mars 2022

Monsieur Eric CAMOUS
Procureur de la République
Tribunal Judiciaire de Narbonne
19 BD DU GENERAL DE GAULLE
11100 NARBONNE

Monsieur le Procureur

Vous avez hérité d'un dossier épais pour lequel j'attendais que justice me soit rendue depuis 2017. Mes agresseurs ayant pollué le dossier par une constante répétition de fausses accusations, de faux témoignages et de parjures, je pensais naïvement que m'adresser directement à votre Service compenserait le fait que la police nationale refusait d'enregistrer mes plaintes.

Auditeur de L'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité Intérieure, promotion 2003, je suis effaré de voir la manière dont mes courriers sont restés lettres mortes et sans délivrance du moindre avis de classement.

Je m'aperçois que seule la version de celui qui porte plainte le premier est prise en compte et qu'aucune recherche de la vérité n'est faite. Et cela à tous les niveaux de la procédure judiciaire.

Vous trouverez ci-joint un résumé des plaintes que je maintiens à l'encontre de mes anciens voisins qui font état d'une fausse adresse en Nouvelle Zélande alors que ces escrocs se planquent et travaillent en Nouvelle Calédonie, faisant courir la fable de ma dangerosité.

Lisez donc les éléments joints et vous conviendrez que quelques-uns ont vraiment « merdé ».

J'attendais avec impatience un procès en correctionnelle, même si le dossier d'accusation était tellement complexe que je ne savais même plus de quoi on m'accusait. Ce fût une grande déception de voir un juge lire une fausse déclaration de mes agresseurs alors qu'une enquête et une écoute basique aurait vite démontré qu'ils mentaient comme des arracheurs de dents.

Ce procès espéré a été une parodie de justice où mes propres plaintes n'ont été ni prises en compte ni portées à la connaissance du juge.

Je vous laisse la liberté de ne pas avoir voulu poursuivre les Soethoff pour Permis de Construire incomplet, division non conforme au PLU et travaux non autorisés (le mobile de cette affaire).

Par contre je vous avais bien fait savoir que je me constituais partie civile pour tout le reste :

- menaces et harcèlement au stationnement et injures homophobes
- fausses accusations après séquestration, appels injustifiés à la police après dégradation de véhicules
- agression au marteau avec menace de me faire partir et de me ruiner en frais de justice
- agression à la barre de fer, fausses accusations et parjure (je ne félicite pas l'autorité qui a décidé de me laisser en garde à vue pendant que mon agresseur se parjurait)
- fausses déclarations suite à leur agression du 1^{er} avril 2019 (le seul fait que le juge a bien voulu mettre à l'ordre du jour), coups et blessures et destruction volontaire de smartphone et lunettes

Je vous remercie de l'attention que vous allez porter à ce courrier et ses pièces jointes.

Je continue à croire à une Justice libre et clairvoyante.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Procureur, à ma plus grande détermination.

Je ne déposerais pas les armes.

Très cordialement,

Patrick Paoli

